



Devenir d'un bail commercial

Par **Rouyer Franck**, le **03/11/2017** à **21:56**

Bonjour.

J'ai donné en location en 2015 un local avec bail commercial à un locataire qui s'est révélé être sérieusement indélicat au fil du temps.

Il exerçait son commerce sous forme d'une entreprise individuelle qu'il a radié du registre du commerce en septembre 2017 (sans m'en informer).

Je viens d'apprendre qu'il avait créé une SARL avec sensiblement la même activité en juillet 2017 et maintenant ce locataire me demande une modification du bail initial vers la SARL.

Pourriez-vous m'indiquer si je suis en droit de refuser ?

Merci par avance de votre réponse.

Franck.